

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

CORRESPONDANCE.

BOTANIQUE

No 5.

Ce sont tous les divers phénomènes aperçus dans les végétaux, qui joints à leur grande utilité nous invitent à les étudier; les rapports qui les unissent, les caractères qui les distinguent leurs formes et leurs mouvements divers, leurs fonctions organiques, leurs moyens particuliers de reproduction et de croissance, leurs manières d'être, leurs qualités, l'action des corps environnants sur eux, et leur action sur ces corps, l'échange perpétuel de leurs fluides avec ceux de l'atmosphère et des animaux, les secours qu'ils empruntent à ces derniers pour le soutien de leur vie, les soins multipliés enfin que prend l'homme à leur égard, et que l'homme partage, tels sont les objets qui font la matière des observations continues du Botaniste. La Botanique n'est donc point, je le répète, une science de mots, au contraire elle est une logique pratique, et c'est à l'agriculture et à la médecine qu'elle doit sa naissance.

Comment se fait-il que par le moyen de la Botanique l'on puisse parvenir au nom d'une plante que l'on n'a jamais vue auparavant?

C'est par le secours d'un système, terme employé par les naturalistes pour désigner un arrangement ou un classement régulier quelconque à l'aide duquel, la multitude des substances minérales, ou les innombrables espèces de végétaux et d'animaux puissent se retrouver au besoin, d'après les principes de classification du système. Le plus célèbre exemple en ce genre est le système sexuel des plantes inventé par Linnæus, puisque d'après le nombre et la disposition des étamines et des pistils, on est conduit à la classe, à l'ordre, et enfin avec les secours d'une Flore, basée sur ce système, au genre et à l'espèce de la plante qu'on examine. Le genre représente le nom de famille, et l'espèce, le nom de baptême. Ainsi, par exemple en voyant un lis on demande quelle espèce de lis on voit, car il y a beaucoup d'espèces de lis, il y a le lis blanc, le lis du Canada, le lis tigré, le lis superbe, le lis martagon etc. Le mot lis est donc le genre, et si l'on veut sût que c'est notre élégant lis du Canada, qui fait un si bel effet dans quelques uns de nos bois, et qui ornerait si bien nos jardins, vous avez alors l'espèce dans les mots, du Canada, lilium canadense. Vous avez auparavant dû trouver la classe et l'ordre de ce végétal, car la première chose à faire, en prenant une fleur c'est d'examiner de quelle classe elle se trouve, or dans le lis vous apercevez six étamines, cette plante est donc de la 6e. classe, appelée Hexandrie et comme elle n'a qu'un pistil, elle est de l'ordre monogynie, ou premier ordre.

On appelle Etamine, chacun de ces filaments, terminés par une petite tête le plus souvent jaune, qu'on observe dans une fleur; c'est l'organe sexuel mâle des végétaux et pistils, l'organe, qui occupant le plus souvent le centre d'une fleur, acquiert au moment du parfait développement de celle-ci, la faculté de grossir, en élargissant plus ou moins de forme et de nature pour devenir fruit.

Vous avez donc par cette analyse trouvé le nom de votre plante.

genre — Lilium, canadense, espèce
Lis du Canada
6e. Classe Hexandrie
1er. Ordre, Monogynie.

Ceci pourra vous donner une petite idée des moyens employés pour parvenir au nom d'une plante que l'on trouve pour la première fois.

Me permettra-t-on de revenir sur les avantages de la Botanique? Il en est un surtout qui doit nous être bien précieux et sur lequel on ne peut trop appuyer, puisqu'il peut nous mettre sur nos gardes contre les poisons du règne végétal, et garantir nos animaux de quantité de maladies que l'on ne sait bien souvent comment expliquer. Car ces poisons sont sans contredit les plus abondants et les plus ordinaires qui se manifestent sur les animaux, puisque ceux-ci font leur pâture commune des plantes à l'exception des races carnivores.

En général les plantes vénéneuses, par rapport à l'homme et aux animaux de genres voisins tels que les singes, et autres quadrumanes, ont des caractères qui repoussent l'odorat et le goût, ces sentinelles avancées qui sont toujours sur le qui vive, pour découvrir l'ennemi; mais aussi quelquefois les apparences sont si trompeuses que l'on pourra se méprendre facilement sur les propriétés de certain végétaux; comment alors connaître d'une manière certaine si ces individus sont vénéneux ou non? par le moyen de la Botanique; par elle on apprendra qu'une plante qui porte une fleur à cinq étamines et un pistil et dont la corolle sera d'une couleur livide et d'une odeur désagréable est un sujet dont il faut se défier, quand par exemple vous apercevrez, la pomme épineuse, Zatura-stramonium la Botannique, en vous la faisant connaître, vous avertira de vous garder

bien d'en manger le fruit. Vous apprendrez encore par cette science que dans la famille des ombellifères, les plantes qui croissent dans les lieux humides sont très suspectes et sont le plus souvent vénéneuses; au contraire trouvez vous une plante dont les étamines sont insérées sur le calice, la Botanique vous dira que cette plante ainsi que toutes celles de cette classe ne sont jamais vénéneuses.

Mais si quelques plantes renferment des vertus malfaisantes, ces mêmes plantes possèdent aussi des qualités qui peuvent les faire rechercher, c'est ce que nous verrons au prochain numéro.

D....

LE DERNIER DES GROGNARDS,

La Comtesse d'Harleville

ET

LE MARGUILLIER.

(Suite.)

XXII.

SCANDALE.

La détermination qu'avait prise le grognard de laisser à Gontrand et à Euphrasie leur liberté de causeries intimes produisit un heureux résultat. La jeune fille se familiarisa peu à peu avec l'idée du départ de son amant, et Gontrand puis dans l'exquise raison de la fille du soldat, la force de supporter lui-même les approches d'une séparation qui ne laissait pas que de navrer son âme.

—Gontrand, lui dit un soir Euphrasie, il faut vous montrer digne de votre père et du mien; mais il ne faut pas trop vous exposer; si vous avez de la tendresse pour moi, comme vous me l'avez si souvent répété, songez que votre existence m'est précieuse....

—Ma chère Euphrasie, répondit le jeune officier, je veux arriver et croyez bien qu'après, et seulement alors, je pourrai dire à votre père: "Je veux épouser votre fille." Lui, si soumis à la discipline militaire, n'osera plus refuser votre main à un capitaine; et puis vous en parlez bien à votre aise, Euphrasie, vous qui m'aimez si tranquillement!

—Ingrat! fit la jeune fille, en regardant amoureuxment le jeune homme.

—Ah! parlez, mon amie; je croyais que vous ne m'aimiez que comme un frère!....

—Hélas! je voudrais bien ne vous aimer qu'ainsi!

Et après un de ces pressions de main délicieuses, qui expliquent et commentent toute une passion, Gontrand ajouta tristement:

—Chère Euphrasie! il faut penser à tout: si j'étais tué là-bas?

—Ah! ne dites pas cela, mon ami, c'est horrible!

—Mais enfin, les balles arabes seront pour moi comme pour les autres.... Si j'étais tué, enfin, que feriez-vous?

—Je ne me marierais jamais! répartit Euphrasie avec un laconisme froid.

—Mais vous ne pourriez rester éternellement fille; il faut se donner un protecteur.

—Alors je me ferai religieuse.

—Religieuse! exclama Gontrand.

—Je vous le jure sur ce Christ qui me voit.

Et, en prononçant ces mots, la jeune fille montra le crucifix fixé au chevet de son lit.

—Oh! que je suis heureux! s'écria alors Gontrand avec une joie d'enfant, car, mon Euphrasie, je vous le déclare, la pensée que vous pourriez appartenir à un autre me faisait mal.

—Sériez-vous jaloux?

—Oui, mais de vous seule!

Et le jeune homme serait amoureuxment la main de son amie, et son haleine brûlante effleurait les longues boucles de ses cheveux. C'était ainsi que ces jeunes gens, épris de ce mutuel amour qui n'exclut ni la pudeur, ni la vertu, employaient les tête-à-tête que l'austère grognard permettait.

On apprit bientôt dans le canton que le fils du colonel d'Harleville était nommé officier, et qu'il allait partir pour l'Afrique. Les châtelains d'alentour s'empresèrent d'inviter le jeune comte à des parties de plaisir que Gontrand aurait voulu refuser, parce que le temps qu'il leur donnait diminuait le nombre d'heures qu'il lui restait à passer près de sa bien-aimée; mais c'était chose impossible; tous les amphitryons avaient été en commerce de bon voisinage avec son père, tous étaient venus jadis au château de Mennecey, et il eût été impoli, impolitique même, de répondre par un refus à ces manifestations de sympathie.

Le lendemain d'une partie de chasse où Gontrand avait absorbé toute sa journée, en restant à dîner chez M. Tannebault, riche propriétaire des environs, il arriva dès la pointe du jour à la Maison-aux-Lauriers. Euphrasie et sa mère étaient encore dans leur chambre, et le grognard fumait sa pipe en se promenant d'un air mégalotatif dans son jardin.

—Vieil ami, lui dit Gontrand, êtes-vous seul?

—Absolument, mon cher monsieur Gontrand, mais qu'avez-vous donc? ajouta le vieux soldat en remarquant les traits bouleversés de son pupille, est-ce qu'il y aurait encore du grabuge au château de votre respectable mère?

—J'ai.... oh! mon cher Balafre, j'ai que j'étouffe de colère!....

—Expliquez-vous?

—Vous savez que j'étais invité hier chez notre voisin, M. Tannebault?

—Ma femme et ma fille n'en avaient touché un mot. Eh bien?

—Eh bien! M. Tannebault nous a donné à dîner; il n'y avait que des hommes, et le dessert s'est prolongé fort avant dans la soirée. La conversation était d'abord gaie; elle finit par devenir assez lente, et c'est alors que, poussé par je ne sais quel démon, la tête sans doute exaltée par le champagne, un officier polonais, le major Golgorowski....

—Golgorowski! interrompit le grognard.

—Précisément!.... Golgorowski, que j'avez vu quelque-fois chez ma mère, mais que je n'y ai plus rencontré depuis....

—C'est qu'il avait de solides raisons pour n'y pas retourner, interrompit de nouveau le grognard.

—Vous le connaissez donc, mon ami? demanda Gontrand.

—Un peu! fit le grognard; allez votre train.

—Le baron Golgorowski, après maintes habiletés, se vanta de ses bonnes fortunes, et laissa supposer qu'il n'avait point été indifférent à ma mère; et j'avais ensuite sacrifié à un autre, et il ajouta: "Un homme comme moi n'est pas fait pour supporter les caprices d'une coquette, et j'irai demain matin au château de la comtesse, c'est aujourd'hui, pour lui reprocher en face sa légèreté!...."

—Il n'y arrivera pas! dit le grognard d'une voix sombre.

—Et notez, mon cher Bourguignon, que je suis pertinemment de ma mère que, pour des motifs que j'ignore, elle ne l'a point invité à la réunion qui doit avoir lieu ce soir....

—Je les connais, parbleu bien, moi! fit encore le grognard; mais voyons la fin de la chose, ajouta-t-il en croisant ses bras sur sa poitrine.

—Tandis que le baron Golgorowski parlait, j'écoutais le vicomte de la Pannetière, qui me racontait une aventure qui lui était arrivée jadis, lorsqu'il était au régiment de Champagne; de façon que je ne compris bien que la seconde partie du discours du Polonais, et j'y répondis en lui lançant un visage un assiette, qui alla se briser sur sa boiserie, à quelques pouces au-dessus de sa tête; je me levai en même temps, et la main haute, je me disposais à m'imprimer sur la face de ce drôle un de ces affronts qui ne se lavent qu'avec du sang!....

—Bravo! fit le grognard.

—On se jeta entre nous, on nous sépara; mais je demandai raison à ce brava de l'insulte qu'il faisait à ma mère: "Vous n'êtes qu'un enfant, me répondit-il, il ne convient pas à un ancien officier de l'empire de se compromettre, en acceptant un défi ridicule! Quand vous aurez fait campagne, nous verrons!"

—J'allais répliquer, lorsque M. Tannebault dit au Polonais: "Monsieur le baron, les droits de l'hospitalité ne me permettent pas de qualifier votre conduite, et surtout les paroles qui regardaient madame la comtesse d'Harleville; mais je me crois suffisamment autorisé à vous prier de ne plus remettre les pieds chez moi!"

—Le Polonais prit son chapeau, et partit en grognant. Je voulais le suivre.... M. Tannebault m'en empêcha; il exigea même que je restasse chez lui jusqu'au lendemain matin; et maintenant, me voilà....

—Diable! ça chauffe! fit le grognard en hochant la tête.

—Or, mon cher ami, voici le projet que j'ai formé; je viens vous le soumettre.

—Voyons votre plan?

—L'insulte faite à ma mère a été publique, il faut que la réparation le soit également. Le baron, j'en suis sûr, viendra ce soir au château; je le laisserai entrer dans le salon, et là, lorsque la société, qui ne peut manquer d'être nombreuse, sera réunie, je lui infligerai une correction dont il se souviendra. Immédiatement après, je lui rendrai raison, car il faudra bien qu'il se bâte; j'ai compté sur vous, mon vieil ami, pour me servir de témoin avec M. Tannebault, ou à son défaut, le vicomte de la Pannetière. Eh bien! qu'en dites-vous?

Le grognard ne répondit pas tout d'abord à cette demande; il s'appuya contre un arbre et parut réfléchir; puis, après quelques minutes de silence, il passa la main sur son front et grognait légèrement la cicatrice qui sillonnait son visage, qui avait tout-à-coup blêmi; ce qui était

chez le vieux soldat un signe de résolution extrême, puis il tendit la main à Gontrand; en lui disant:

—Tout ce que vous avez fait a été bien fait, et tout ce que vous voulez faire est encore mieux!.... Je serai votre second.... s'il y a lieu, ajoutez-t-il, mais jusqu'à ce soir, ne dites mot de ce qui s'est passé hier chez M. Tannebault; retournez tranquillement chez madame votre mère, et soyez paisible sur la chose; elle tournera à votre avantage.

—Alors, où pourrais-je vous trouver ce soir, mon vieil ami? demanda Gontrand.

—Ici, ou chez M. le curé, si je n'étais pas à la maison, mais, encore une fois, motus!

Le jeune homme s'en alla, le grognard le rappela:

—M. Gontrand, lui dit-il, vous voyez que je suis du bois dont on fait les crosses de fusils; il faut qu'à votre tour, vous fassiez quelque chose pour moi.

—Parlez? mon ami.

—C'est de ne pas poser même la pointe du pied gauche ici, de la journée, dit le grognard; j'ai mes motifs pour cela; vous les saurez plus tard. Puis-je compter sur votre complaisance de votre part, relativement à la chose?

—J'aurais pourtant bien voulu voir Euphrasie avant de me battre.... Cependant, puisque cela peut vous contrarier, je ne paraîtrai pas; mais ce soir, après l'affaire vidée, et si je ne suis pas tué, me laissez-vous revenir avec vous?

—Ce soir comme ce soir, nous verrons!....

—Allons, filez au pas accéléré! Je ne voudrais pas pour un boulet de canon, que Lucienne ou ma fille sussent que vous êtes venu ici ce matin; retournez vivement au château, et n'en sortez pas.

Le jeune officier quitta le grognard qui, pour mieux voiler cette visite, fit sortir Gontrand par la petite porte de son jardin, qui donnait sur les murs du parc du château. Quand il fut loin, le grognard bourra sa pipe, alluma, et fuma pendant une heure, sans se dire une parole à lui-même, ce qui était rare. Puis, après avoir ruminé pendant une autre heure, apercevant Euphrasie qui voltigeait dans le jardin, comme une sylphide, en l'appelant pour venir déjeuner, il secoua les cendres de sa pipe, la remit dans son étui, et dit à part lui:

—Oui! c'est ainsi que l'action aura lieu!

Le grognard déjaina gaiement, puis il monta dans la pièce de sa maison qu'il appelait la salon, en intimant l'ordre à sa femme et à sa fille de ne point le déranger jusqu'à l'heure du dîner. Vers deux heures, Euphrasie, sans faire de bruit, alla regarder, par le trou de la serrure ce que son père pouvait faire; il écrivait.

En descendant, la jeune fille dit à sa mère, en souriant avec malice:

—Maman, je crois que mon père met à exécution l'idée qu'il avait depuis longtemps, d'écrire les Mémoires d'un Grenadier de la Garde. Il travaille comme M. Corbeau!

—Tant mieux! fit Lucienne; pendant ce temps-là, au moins, il ne grognera pas; car je ne sais en vérité pas ce qui lui a passé par la tête depuis quelques jours, mais, encore hier, il m'a si mal reçue....

Ce

le dit Gonet non ordonnateur testamentaire en chef et l'exécuteur de ses dernières volontés, qui sont expressées et sans réclamations : voilà la chose.

Quand il eut achevé d'écrire cet acte suprême, le gourgand le lut, n'y fit aucun changement, plia le papier en quatre, le mit sous une enveloppe, le scella de plusieurs pains à cacheter noirs, puis écrivit dessus :

" Ceci est mon testament pour être remis spontanément après mon décès à M. Gnet, notaire à Meuney."

Puis il se leva et se promena par la chambre ; car cette besogne l'avait tellement fatigué, que la sueur ruisselait sur son front ; alors de douloureuses pensées vinrent étreindre son âme, mais il les repoussa en se disant à lui-même : " Allons, tais-toi, Magloire, et ne gémis pas !... tu ne dois pas te plaindre de ton sort en songeant à ce que ton honore colonel a souffert de son vivant. Qu'est-ce que sont tes désagréments à côté des siens ? Fais comme lui, sois calme et résigné jusqu'au bout de la chose, silence dans les rangs, Magloire !... l'Empereur Napoléon est mort à Sainte-Hélène, abandonné, trahi, vexé au superlatif, et totalement privé de sa famille, de consolations et de médicaments, voilà la chose." Puis il descendit et alla retrouver sa femme et sa fille.

Vers les six heures du soir, le sergent endossa son ancien capot de soldat, mit son sabre d'uniforme pardessus, se coiffa de son plus frais bonnet de police, et, après avoir allumé sa pipe, s'apprêta à partir.

— Où vas-tu donc ainsi accouru, Magloire ? lui demanda sa femme.

— A l'assemblée des marguilliers, mes collègues, lui répondit celui-ci.

— Mais, mon père objecta Euphrasie, à quoi bon votre angoisse pour aller chez M. le curé.

— Ce n'est pas pour aller, mais c'est pour revenir, répondit simplement le gourgand. On dit que dans le pays il y a des malheurs...

— Et, lançant sur sa femme et sur sa fille un regard significatif, il ajouta : — Je ne vois pas le mal qu'il y aurait à se méfier desdits malheurs.

Il n'ajouta pas un mot et sortit.

Habitué à ne jamais faire de réflexions, les deux femmes n'avaient point réfléchi ; mais dès que le gourgand se fut éloigné :

— C'est singulier comme ton père a eu l'air préoccupé aujourd'hui, dit Lucienne à sa fille, y as-tu fait attention ?

— Certainement, maman, répondit la jeune fille ; et ce que vous n'avez pas remarqué sans doute, c'est que, durant le dîner, mon père m'a regardé avec des yeux plus tendres qu'à l'ordinaire.

— Il y a quelque chose là-dessous. Euphrasie, si tu n'en crois, nous irons à la tombée de la nuit rôder aux environs sans faire semblant de rien ; ton père a peut-être des chagrins qu'il ne m'a pas confiés.

Et les deux femmes s'étaient mises à travailler en silence, et comme de coutume, l'une en songeant à son mari, " qui, disait-elle, avait martel en tête !", l'autre, en rêvant à son amant, qu'un pressentiment secret lui faisait craindre de perdre pour jamais.

EMILE MARCO DE SAINT-HILAIRE.

(A continuer.)

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

ANGLETERRE.—Le vote sur la seconde lecture des céréales à la Chambre des lords avait excité à ce point l'attention publique, que, bien qu'il fût près de trois heures du matin, presque tout Londres était sur pied pour en connaître le résultat.

Un grand nombre de dames, dit le Globe, avaient voulu assister ; parmi elles on remarquait la duchesse de Bruchell, la comtesse du Wilton, la comtesse d'Essex, la vicomtesse Canning et lady Adelaide Paget. Des diplomates étrangers étaient présents, et parmi les membres de la chambre des communes présents se trouvait le vicomte Morpeth, l'honorable Rice Trevor, M. Bankes.

Le duc de Wellington avait ordonné que son cheval lui fut amené à quatre heures. Sa voiture, qui avait attendu toute la nuit, était partie. Au moment où le duc mettait le pied dans l'écurie pour rentrer dans son hôtel, la foule l'entoura et fit entendre des acclamations ; une femme d'un extérieur distingué s'écria avec force : Dieu vous bénisse, milords ! Le noble duc reconnut à la foule de ne plus applaudir, disant avec le ton de commandement qui lui est familier : " Au nom de Dieu, messieurs, laissez-moi monter à cheval." L'animal se cabrait en entendant tout ce bruit. Le duc étant monté à cheval prit avec une certaine vitesse la direction de Saint-James-Park.

— Le 5 de ce mois, à neuf heures et demie, Ibrahim-Pacha et sa suite, accompagné du capitaine Goubin, du Gomer, a débarqué à l'escadrier royal dans le bassin de Portsmouth. Il a été reçu par l'amiral sir Charles Ogilby et les officiers du port, ainsi que par le gouverneur sir Hercules Pakenham. L'amiral a emmené le pacha à l'hôtel de l'Amirauté. Il aussitôt envoyé à l'hôtel George l'ordre de disposer des appartements pour S. A., et à dix heures les voitures de l'amiral ont conduit Ibrahim et sa suite à la résidence qu'on avait préparée. En débarquant, S. A. a trouvé le major Collingwood-Dickson, de l'artillerie royale, qui a été chargé par lord Aberdeen de remplir auprès de lui les fonctions d'écuyer pendant son séjour en Angleterre. Le major Dickson parle parfaitement l'Arabe.

AUTRICHE.—L'Autriche vient de conclure avec le royaume des Deux-Siciles une convention relative à l'extradition de tous les individus coupables de tout crime que le code autrichien qualifie crime (verbrechen) et le code napolitain misfatto. Dans cette catégorie sont nécessairement compris les crimes politiques.

BAVIÈRE.—Le comte de Bray, nommé ministre des affaires étrangères, sera, dit-on, remplacé comme ambassadeur à Saint-Petersbourg par le baron de Perglass, gendre de l'ancien ministre des affaires étrangères, M. le baron de Gisé.

— Le ministère vient de tomber. Tous les membres du cabinet, excepté le ministre de l'intérieur, M. Abel ont reçu leur démission. Le chef du cabinet, ministre des affaires étrangères, baron de Gisé, passe sur la liste des fonctionnaires en retraite. Le ministre des finances, comte Charles de Seinsheim, se retire dans ses terres. Le ministre de la justice, baron de Schenk, cède sa place à son fils, qui a été président de régence dans la Bavière rhénane. Le baron Herman de Hoerback, président de la haute Bavière, prend sa retraite. Les ministres démissionnaires sont remplacés par de jeunes conseillers professant pour la plupart des idées libérales.

BELGIQUE.—La jeune femme de l'héroïque Edouard Dembowski, qui tient toujours la campagne dans les Karpathes, est arrivée à Bruxelles avec ses trois enfants. Cette dame fut la Prusse et se rend en France, où elle trouvera sans doute l'accueil dont elle est aussi digne par son courageux dévouement que par l'admirable vaillance de son mari.

ÉTATS-ROMAINS.—Une sourde agitation règne dans les États-Romains et surtout dans les légations. Cette agitation est entretenue par une foule de brochures et d'écrits politiques répandus en très-grand nombre dans le pays, malgré les précautions que prennent les autorités romaines pour en empêcher la circulation. Dans la nuit du 20 mai, un assassinat, qui a tout-à-fait un caractère politique, a été commis à Bologne. Le lieutenant-colonel Allegri, des chasseurs à cheval, membre de la commission qui a jugé en dernier ressort les prévenus dans les affaires de Rimini, a été frappé de plusieurs coups de poignard par des assassins masqués. Ses blessures sont graves, mais il paraît qu'elles ne sont pas mortelles. Aucun de ces assassins n'a pu être encore arrêté.

HESSE.—On écrit des bords de Hombourg : " Le prince Frédéric de Hesse, ex-gouverneur de Luxembourg, le lieutenant-général de Brunneck ; M. de Schipoff, colonel des gardes, aide-camp du grand-duc Michel ; lord Gainborough, pair d'Angleterre, viennent d'arriver ici pour y faire la cure des eaux minérales."

HOLLANDE.—Le roi a quitté le 27 mai, La Haye, pour se rendre par Dusseldorf à Weimar. Le voyage n'a été retardé de quelques jours que parce que le roi a voulu, avant son départ, signer le traité commercial avec la Belgique. De Weimar, S. M. compte faire une excursion dans ses biens en Silésie, et être de retour ici vers la fin de juin.

PORTUGAL.—Le 20 mai, le ministère Palmella s'est constitué définitivement. Le duc de Terceira et M. Tojal n'en font plus partie. Voici sa composition : le duc de Palmella, président du conseil, ministre des finances ; M. Mousinho de Albuquerque, ministre de l'intérieur ; M. de Souza, ministre de la justice et des cultes ; le marquis de Saldanha, ministre de la guerre ; M. Loureiro, ministre de la marine ; le comte de Lavradio, ministre des affaires étrangères. Tous ces personnages sont chartistes, mais ennemis personnels des Cabral. Le comte de Lavradio fait partie de la minorité de la chambre des pairs.

PRUSSE.—On écrit de Posen, le 21 mai : " Les transfuges polonais qui se sont réfugiés ici pendant la période écoulée entre l'expiration et le renouvellement du traité prusso-russe relatif à l'extradition réciproque des débiteurs, viennent de recevoir l'ordre de quitter le grand-duché de Posen et de faire choix d'un domicile dans une autre province de la monarchie prussienne."

— La ville de Coblenz a failli être affamée par une coalition de boulangers qui, ne voulant pas se soumettre à la taxe imposée, refusaient de pétrir et de vendre. Des attroupements se sont formés et menaçaient d'attaquer leurs boutiques, quand la police a détourné l'orage en forçant les boulangers à vendre leur pain comme par le passé.

SARDAGNE.—Une lettre de Turin porte que M. Della Margarita, ministre des affaires étrangères, sera remplacé par M. le comte Alferidi Sostegno, homme éclairé et libéral. M. Della Margarita est dit-on destiné à l'ambassade de Saint-Petersbourg.

SUÈDE.—Le conronnement du roi Oscar 1er et de la reine Eugénie, comme roi et reine de Norvège, vient d'être fixé au 15 octobre prochain. On s'occupe déjà des préparatifs de cette solennité, pour laquelle le storting sera convoqué extraordinairement.

SUISSE.—En Suisse, la Rhône, gonflé par une multitude de torrents que les dernières pluies avaient grossis, a causé des ravages. Dans le Haut-Valais, six granges du village de Ternen ont été emportées par le flouze. Aux bords de Brique, le lit du Rhône suivait une ligne courbe qu'il s'agissait de corriger pour le rejeter au pied du mont et lui tracer ainsi une ligne directe. Le Rhône a exécuté de lui-même cette correction, en se frayant un passage en droite ligne. Dans l'entre-mont, il y a eu de nombreux bouleversements de terre, des formations de ravins. Des moulins et des granges ont été emportés par les eaux en

divers endroits, ainsi qu'un pont en pierre sur la route du Saint-Bernard.

REVUE DE PARIS.

16 Juin, 1846.

Paris, en ce moment, voit encore une fois un spectacle qui, bientôt, s'effacera de la scène du monde et tombera dans le néant des choses abolies, des vieux usages passés de mode et tués par le progrès. L'heure du départ a sonné, le signal des voyages a retenti, une chaleur extrême fait fondre la résistance des retardataires ; on s'en va : une multitude de déserteurs partent en même temps, et, à voir cette émigration si subite et si nombreuse, on dirait que la ville est menacée de quelque catastrophe.

Les flâneurs, ceux qui restent et qui regardent, voient défilér, tout le long de la journée, un fringant cortège de chaises de poste. C'est là ce spectacle dont nous n'aurons plus qu'un bien petit nombre de représentations. La chaise de poste périclit ; les fouets des postillons exhalent leurs derniers claquemets, les chevaux de relais n'auront bientôt plus qu'à se croiser les jambes ; et c'est dommage, en vérité, car c'était là une charmante façon de voyager. On allait vite, mais sans exagération. Le voyageur partait à son heure et s'arrêtait quand il le voulait ; en un mot, il était toujours en possession de lui-même et maître d'agir dans le plein exercice de sa volonté. Et puis, c'était quelque chose d'agréable à voir, qu'une chaise de poste emporcée par quatre chevaux rapides, le postillon en selle, les maîtres mollement assis sur les coussins de la berline ; et sur le siège domestique avec sa casquette galonnée et la femme de chambre avec son chapeau de paille dont le voile vert flottait au vent. — Voilà des gens heureux ! disaient les badauds, sans songer que peut-être ces voyageurs envieux s'étaient mis en route pour fuir des ennuis, des soucis et des chagrins qui voyageaient avec eux.

Maintenant, au lieu de la chaise de poste, nous ne verrons plus passer à travers la ville que l'omnibus du chemin de fer, roulant son monde à l'embarcadere. Encore deux ou trois ans, et les chemins de fer seront partout ; on ne se transportera plus d'un lieu à un autre que par cette voie, dont l'art des ingénieurs s'applique sans cesse à multiplier la foudroyante rapidité. Déjà on a découvert et on va appliquer aux voies de fer un procédé qui donne trente lieues à l'heure. Il est probable qu'on ne s'en tiendra pas à ce progrès, dont le résultat est pourtant fort honnête. La science n'aura dit son dernier mot que lorsque la vapeur aura obtenu les propriétés et les effets de la poudre. Alors il en sera d'un convoi de chemin de fer comme d'une batterie de canons. On charge, on met le feu, le coup part, et les voyageurs frappent le but. Ce sera magnifique. Mais malgré tous les avantages de cette locomotion, bien des gens auront le mauvais goût de regretter les chaises de poste et même les diligences.

Voyant partir tant de monde, Ibrahim-Pacha s'est mis à suivre la foule ; il nous a quittés pour aller visiter Londres. Encore un prétexte à la reine Victoria pour ne pas venir à Paris cet été, car elle compte retenir son glorieux hôte pendant deux ou trois mois, et le promener dans ses trois royaumes. Ibrahim s'est montré fort satisfait de son séjour parmi nous, qui produisit sans doute d'heureux résultats, car la France possède un chaud partisan auprès du fils du vice-roi d'Egypte : c'est Soliman-Pacha, un de nos compatriotes, un soldat de l'empire.

Soliman-Pacha est un Lyonnais qui a renouvelé à peu de choses près les aventures du fameux comte de Bonneval. Son véritable nom est Séves. Ancien officier des armées impériales, mis à la demi-solde par la restauration, il se fit cultivateur dans la plaine de Grenelle. Un jour, la garde royale étant venue manœuvrer de ce côté, foula son champ et gâta sa récolte. Séves en conçut tant de mauvaise humeur qu'il s'ex-patria. On lui avait dit que Méhémet-Ali était en train d'organiser une armée dans le système des grandes nations européennes ; il alla le trouver et lui offrit ses services. Méhémet le chargea d'instruire quelques troupes, qui le reçurent fort mal ; ses élèves, pendant l'exercice, glissaient dans leur fusils des balles qui plus d'une fois sillèrent à l'oreille de l'instructeur. Séves accueilli d'abord ces démonstrations avec beaucoup de sang-froid ; mais, voyant que les élèves faisaient des progrès et que les balles pouvaient finir par l'atteindre, il proposa d'échanger un coup de sabre avec tous ceux qui lui en voulaient. La proposition fut trouvée de bon goût, et après une douzaine de coups de sabre vigoureusement appliqués par l'officier français, les Egyptiens passèrent de l'hostilité aux sentiments de l'estime, du respect et de l'affection. Séves introduisit la discipline dans l'armée et forma des troupes dont Napoléon eût été content. Méhémet le récompensa en l'élevant aux plus hautes dignités militaires et en le créant pacha, après qu'il eut accompli la légère formalité d'abjurer le christianisme et de se faire mahométan.

On ne saurait se figurer combien l'Orient compte de Français qui se sont établis sous son beau ciel et qui ont embrassé l'islamisme avec ses pompes et ses œuvres ses narguilés et ses odalisques. Les Parisiens surtout sont fort enclins à prendre le turban. Il y a en ce moment au Caire trois ou quatre ex-agents de change déconfits à la bourse de Paris, et qui, dédaignant la routine de l'émigration à Bruxelles, sont allés refaire leur fortune au trafic des caravanes. Alexandre est le refuge de plusieurs hommes de lettres incompétents et méconnus par leurs concitoyens et qui ont apporté à l'Orient le bienfait du roman et du feuilleton. L'Égypte possède, on le sait, toute une colonie de saint-simoniens, transfuges de Menilmontant, heureux de retrouver chez les naturels du pays le costume pitto-

resque auquel les bourgeois de la rue Saint-Denis n'avaient pas voulu s'accoutumer. Quelques gentilshommes maltraités par le jeu sont allés enseigner le lansquenat au pays des Pharaons. Nos comédiens en congé iront incessamment donner des représentations dans la capitale de Méhémet-Ali ; ils retrouveront là un ancien directeur de l'Académie royale de musique, le prédécesseur de M. Véron, M. Luthet, qui, après avoir eu entre les mains la partition de Robert-le-Diable, dont il ne comprenait pas la valeur, a désespéré de la fortune de l'Opéra, et s'est transporté en Égypte, où il est parvenu à la haute position de chef des bostostangis.

Un grand nombre de peintres ont cherché à faire le portrait d'Ibrahim. C'était à qui serait officiellement chargé de cette mission artistique, et Dieu sait combien de moyens et d'expédients ont été employés pour faire poser l'illustre pacha. Ibrahim ne pouvait sortir de ses appartements sans rencontrer trois ou quatre chevaux plantés sur son passage. Un des peintres solliciteurs avait même imaginé de se mettre à l'œuvre et de représenter sur sa toile la bataille de Nézib ; le tableau était complet et terminé, et ce n'est la figure du principal personnage, qui était restée à l'état d'ébauche. Le pacha passa plusieurs fois sans y faire la moindre attention devant cet ouvrage qui sollicitait de lui deux ou trois séances. On avait dit aux portraitistes que la religion des Orientaux leur défendait de se laisser reproduire par des images, mais cette loi musulmane ne décourageait pas les artistes parisiens, bien persuadés qu'elle ne pouvait atteindre les pachas en pays étranger. Chaque matin, donc, une douzaine de peintres stationnaient vaillamment dans le salon d'attente de l'Elysée-Bourbon, et ce fut une grande émotion parmi eux, lorsqu'un jour ils entendirent un des gens de service dire à haute voix : — Son Altesse se sortira pas ce matin ; le pacha va donner séance pour son portrait.

— Quel est celui de nous qu'il a choisi ? se demandaient les solliciteurs ; et ils se lançaient des regards de concurrents farouches. Mais leur incertitude cessa bientôt : une voiture entra dans la cour, une dame en descendant, un aide de camp lui offrit le bras, et les peintres déconcertés dans leur espoir reconnurent Mme de Michel, qui traversa le salon d'attente et fut introduite auprès d'Ibrahim. Le pacha ne pouvait choisir un talent plus accompli ; plein de déférence pour l'illustre artiste qui avait bien voulu se charger de faire son portrait, il a donné autant de séances que Mme de Michel en a demandé. Le miniature, qui est un chef-d'œuvre, a été entourée de diamants et offerte comme un souvenir et un remerciement à la royale hospitalité des Tuileries.

Un des hommes les plus connus de Paris, et les plus répandus, principalement dans le monde dramatique, M. Perpignan, inspecteur général des théâtres, vient de mourir dans la maison de santé du docteur Blanche, à la suite d'une longue et douloureuse maladie. Cet événement a produit une assez vive sensation dans les coulisses et ailleurs. Perpignan était une des encyclopédies parisiennes, une physiognomie sérieuse par son originalité, et, dans un certain genre, un type saillant et remarquable. Il était vieux au compte des années, mais jeune d'esprit et de caractère. On pouvait dire de lui qu'il était le contemporain de tout le monde : des vieillards par son âge, des jeunes gens par son humeur active et enjouée. Il avait été mêlé à tout ce qui s'est fait à Paris depuis soixante ans ; il avait assisté aux scènes terribles de la révolution, qui ruina sa famille ; il avait fait en amateur plutôt qu'en soldat quelques-unes des campagnes de l'empire. Après un riche mariage, une séparation de corps et de biens le rejeta dans une position précaire qu'il soutint gaîment et avec l'aide de ses nombreux amis. Joyeux compagnon, homme d'esprit, fécond en bon mots et en vives saillies, il s'est trouvé en relations avec nombre de gens qui lui étaient supérieurs par le rang et par le mérite, mais qui l'admettaient dans leur familiarité, pour l'amusement qu'il y apportait. Il avait des camarades dans tous les partis à l'époque où la différence des opinions politiques élevait une barrière que les plus intrépides osaient rarement franchir. On a souvent répété les bons mots de Perpignan : aujourd'hui que l'auteur n'est plus, on le cite de nouveau pour rendre hommage à sa mémoire.

Un jour se trouvant au café des Variétés, qui était alors le rendez-vous des beaux esprits du temps, on causa d'un duel qui avait eu lieu le matin entre deux habitués de ce club littéraire. L'un des combattants avait reçu une balle en pleine ceinture ; mais le projectile meurtrier s'était aplati sur une pièce de cinq francs située dans la poche du gilet, et l'homme si merveilleusement atteints en avait été quitte pour une contusion.

— A sa place, j'aurais été tué, dit Perpignan en frappant sur son gousset vide et flasque.

Et il ajouta : — Décidément mes moyens ne me permettent pas d'être brave ; et je vous en avais, messieurs, s'ils prend à quelqu'un de vous la fantaisie de se battre avec moi, il vaudrait bien attendre que je sois devenu riche.

— Bah ! dit un des assistants, si c'était moi je vous prêterais une pièce de cinq francs, et vous n'auriez plus de prétexte pour refuser le combat.

— Au contraire, reprit Perpignan, car si vous me prêteriez cent sous, vous me rendriez service, et alors la délicatesse me défendrait d'attenter à la vie d'un bienfaiteur.

C'est lui qui un jour disait à un garçon de café qui le servait de travers :

— Mon ami, vous devriez-vous marier.

— Pourquoi cela, monsieur ?

— Parce que vous n'entendez rien à l'état de garçon.

Perpignan avait fait partie de l'administration du Miroir, petit journal qui eut une grande vogue, il y a vingt-cinq ans, et depuis ce temps-là, il appelait Arnaut, Étienne, M. de Jouy et M. Jay, ses chers collaborateurs. Son bagage littéraire se composait d'un vaudeville intitulé le

"Nouvel habitant de la Guadeloupe," qu'il avait fait en nombreuse société. L'ouvrage avait pour auteurs, avec Perpignan, une de nos femmes de lettres les plus distinguées, et trois hommes d'esprit qui sont devenus, l'un, professeur à l'école de droit ; l'autre conseiller à la cour royale de Paris, et le troisième, député. Le nouvel habitant" joué au Gymnase, n'atteignit pas la fin de sa première représentation, le rideau tomba vers le milieu de la pièce. Perpignan supporta cette chute avec sa gaieté habituelle, et il en fit qualité pour s'intituler homme de lettres et auteur dramatique.

C'est à ce titre que, rencontrant un jour, sur l'escalier du Théâtre-Français, à la sortie du spectacle, un auteur dont la pièce venait d'éprouver un triste sort, il lui dit de loin et très haut :

— Bonsoir, confrère !

L'auteur, peu flatté de l'assimilation, répondit énergiquement :

— Imbécile !

— C'est bien comme cela que je l'entends, riposta Perpignan.

On pourrait citer de lui cent bons mots de cette sorte et beaucoup de meilleurs qui échappent en ce moment à nos souvenirs. Bien qu'agé de soixante-dix ans, Perpignan n'avait rien perdu de la vivacité de son esprit et de la joyeuse animation de son caractère. La fortune et les honneurs étaient venus le visiter dans ces derniers temps dix mille livres de rente vintrent à lui tomber dans sa caisse longtemps vide et il avait reçu la croix dans la promotion du 1er mai. La croix surtout était l'objet de ses vœux les plus ardents, — et au moment où ses souhaits étaient satisfaits, lorsqu'il allait enfin jouir des libéralités du sort et de la décoration ministérielle, — il est mort. Il sera regretté dans son emploi d'inspecteur de théâtres, qu'il exerçait avec beaucoup de mansuétude et d'intelligence. Lié avec la plupart des auteurs et des directeurs, il était un médiateur officieux entre les intérêts des théâtres et les exigences de la censure. On pense que Perpignan a laissé des mémoires, qui ne pourraient manquer de contenir des détails fort curieux, — peut-être serons-nous à même d'en recueillir quelques fragments.

PIERRE DURAND.



LA REVUE CANADIENNE.

MONTREAL, 10 JUILLET, 1846.

La Crise Ministerielle.

La Politique du Canada.—Les Réactionnaires aux abois ; leur programme et celui de l'opposition.—Les espérances de l'avenir.

"Nous dirons à la Revue que nous ne sommes pas plus qu'elle partisan d'un *pro-allier ministériel*, et le peuple canadien devra au rédacteur de la Revue une éternelle reconnaissance s'il peut inventer ou suggérer un moyen d'empêcher le renouvellement de ce *pro-allier*. Alors il sera plus adroit que ses patrons, qui malgré tous leurs efforts n'ont pu y parvenir. La Revue nous dira peut-être que ce moyen est tout simple : c'est que les canadiens-français demeurent en dehors des administrations." Ce qui signifie tout ou rien. Certes, le moyen n'est pas nouveau ; il a déjà été employé en 1836, et le peuple du Bas-Canada en ressent encore aujourd'hui les heureux effets. ... Tout ou rien ! A la bonne heure. La Revue nous dira peut-être comment et par quelle forte puissance elle espère triompher dans une partie où elle risque un si important enjeu. Tout ou rien ! Mais la Revue ne voit-elle pas que l'enjeu est déjà au pouvoir de nos adversaires politiques, et qu'il n'a pas besoin de notre consentement pour faire les conditions de la partie qui est déjà perdue pour nous ? Tout ou rien ! Mais qui ne comprend aujourd'hui que l'infirmité canadienne-française est nulle, que la majorité parlementaire appartient à une autre origine et que de fait il ne nous reste rien ?

Le rédacteur de la Revue voudrait-il nous enseigner les moyens par lui inventés pour recouvrer cette majorité qui nous manque ? Nous nous flattons que la Revue répondra à toutes ces questions. — Le Canadien du 26 juin."

La Revue est prête à répondre à toutes ces questions et *quibusdam aliis* ; mais en même temps, on lui permettra d'exprimer toute son opinion sur la politique du Canada. Notre confrère qui trouve la logique et la distinction des autres si faible et si méprisable, se distingue surtout par une souplesse, une versatilité merveilleuse : c'est le plus grand caméléon politique qu'il y ait sur ces bords fortunés. Il est si mobile, si changeant, qu'on peut bien lui appliquer cette définition de Montaigne : " l'homme est un animal ondoyant et divers." En effet, on vain lisons-nous attentivement les colonnes de la feuille réactionnaire, pour trouver ses idées, ses opinions politiques ; en vain cherchons-nous à découvrir de quelle couleur elle est, à quel parti elle appartient — c'est impossible.

Il est bien vrai que le Canadien a sur sa feuille la vieille devise " Nos institutions, notre langue et nos lois," mais cette devise elle-même jure si faiblement avec les articles de sa rédaction, qu'elle est un témoignage éclatant de toute l'étendue de ses fautes ; car en cent occasions, dans ces derniers temps, le Canadien a vu " Nos institutions, notre langue et nos lois," violemment attaqués, sans élever la voix pour réclamer contre ces attaques. Durant les deux dernières sessions, nos institutions, notre langue et nos lois ont en de rudes épreuves à subir. On a vu même des compatriotes s'unir à nos ennemis politiques en tout, et partout, élever la voix pour combattre tout ce qui nous est cher, de venir complétement spoliation honnêtes ; que faisait alors le Canadien ? que disait-il ? Rien. Il est resté silencieux. Il n'a pas proféré un mot de blâme ou de censure sur la conduite de MM. Viger, Papineau et Taschereau, ni sur les actes d'une

administration aussi malhonorable qu'impopulaire. Aujourd'hui elle appelle le vote par le paiement des taxes...

Nous avons dit, il n'y a pas bien longtemps, toutes les tergiversations, les variations, les culbutes de ce brave journal. Vous avez pu admirer comme nous cette tactique qui s'accorde de tout, qui voudrait prendre, comme des aumônes, des choses qu'on peut exiger comme des droits incontestables...

Maintenant abordons les questions que notre confrère nous pose. Il nous demande de lui suggérer un moyen d'empêcher le renouvellement de la politique...

Il y a loin de ces demandes légitimes, fondées sur des principes de gouvernement reconnus et déjà mis en pratique, au tout ou rien mentionné par le Canadien. La position d'aujourd'hui diffère essentiellement de celle de 1836...

Le Congrès Mexicain vient de se réunir. Pâtes lui a adressé un message, plein de franchise et d'énergie, dans lequel il l'engage à continuer les hostilités, etc. Rien de nouveau au siège de la guerre.

L'anniversaire de l'Indépendance américaine a été célébré aux Etats-Unis avec toute la pompe, tout l'éclat ordinaire.

La chaleur est à 90 degrés à Montréal. On nous pardonnera, si par un temps pareil, nous n'avons pas une longue chronique locale. D'ailleurs, il n'y a pas matière, chacun est retiré le jour à l'ombre de son toit...

voir; il se croit perdu. Il se dit, il a peur, et le lâché de la main, il se dit, il a peur, et le lâché de la main, il se dit, il a peur...

Quant à nous, nous avons foi dans l'avenir. Nous ne comprenons pas que l'influence canadienne-française soit nulle et qu'il ne nous reste rien, au contraire, nous la voyons grandir autour de nous...

Nous regrettons de n'avoir rien de nouveau à annoncer à nos lecteurs. Nous attendons en vain depuis un mois l'organisation du ministère, il n'en est rien.

Le Congrès Mexicain vient de se réunir. Pâtes lui a adressé un message, plein de franchise et d'énergie, dans lequel il l'engage à continuer les hostilités, etc.

L'anniversaire de l'Indépendance américaine a été célébré aux Etats-Unis avec toute la pompe, tout l'éclat ordinaire.

La chaleur est à 90 degrés à Montréal. On nous pardonnera, si par un temps pareil, nous n'avons pas une longue chronique locale. D'ailleurs, il n'y a pas matière, chacun est retiré le jour à l'ombre de son toit...

Nous ne pourrions publier que mardi prochain la fameuse dépêche de M. GLANVILLE sur les nouvelles mesures fiscales de l'Angleterre, et ce qui concerne le Canada, etc.

NAISSANCE. A Québec, le 24 Mars de l'honorable Vierge Paquet, a mis au monde une fille.

MARIAGES. A la Pointe aux Trembles de Québec, le 6 du courant, par M. Parent, M. J. M. Angers, à Demobelle Adèle Clément.

DÉCÈS. A Yamachébo, le 5 du courant, après quelques heures de maladie, Dame Marie Fleury, veuve de feu Pierre Grérier, âgée de 84 ans.

PORT DE MONTRÉAL. ARRIVÉS. Juillet 2. - Jesse, McGe, Bligo, Ryan Chapman et Cie. Union, Coyle, Liverpool, Collier Ross & Cie.

VENTES PAR ENCAN. Par J. D. Bernard. VENTE IMPORTANTE. D'un fond de Magasin, EN BANQUEROUTE.

LUNDI prochain, le 12 Juillet courant, sera vendu par Encaissement Public, au Magasin de MM. ARMOUR, WHITEFOOT et Cie (s'il n'en est pas disposé avant par vente privée) un Assortiment étendu et varié de Marchandises de Fond et de Gros, appartenant à la Banqueroute de ROSE, CORBETT & Cie, de Kingston.

PAR CUVILLIER & FILS. VENTE ANNUELLE DE PELLETERIES, PEaux, &c., PRÉPARÉS EN EUROPE. A U Magasin des Sous-signes, LUNDI, le 27 du courant, sera vendu le contenu de DIX paquets de PELLETERIES et PEaux passées en Europe, consistant en: Peaux de Loutrou, de la mer du Sud, naturelles et teintes.

Par J. D. Bernard. VENTE ÉTENDUE DE Vins en Bouteilles, Eau-de-Vie, &c., &c. A U Magasin du sous-signé, LUNDI, le 13 du courant, sera vendu à l'encan, par Catalogue, le fond entier de VINS, EAU-DE-VIE, &c., appartenant à la succession de M. F. DE MONTREUIL, malheureusement absent de cette Province.

Par J. D. Bernard. VENTE ÉTENDUE DE Vins en Bouteilles, Eau-de-Vie, &c., &c. A U Magasin du sous-signé, LUNDI, le 13 du courant, sera vendu à l'encan, par Catalogue, le fond entier de VINS, EAU-DE-VIE, &c., appartenant à la succession de M. F. DE MONTREUIL, malheureusement absent de cette Province.

Par J. D. Bernard. VENTE ÉTENDUE DE Vins en Bouteilles, Eau-de-Vie, &c., &c. A U Magasin du sous-signé, LUNDI, le 13 du courant, sera vendu à l'encan, par Catalogue, le fond entier de VINS, EAU-DE-VIE, &c., appartenant à la succession de M. F. DE MONTREUIL, malheureusement absent de cette Province.

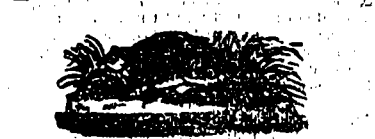
Par J. D. Bernard. VENTE ÉTENDUE DE Vins en Bouteilles, Eau-de-Vie, &c., &c. A U Magasin du sous-signé, LUNDI, le 13 du courant, sera vendu à l'encan, par Catalogue, le fond entier de VINS, EAU-DE-VIE, &c., appartenant à la succession de M. F. DE MONTREUIL, malheureusement absent de cette Province.

Par J. D. Bernard. VENTE ÉTENDUE DE Vins en Bouteilles, Eau-de-Vie, &c., &c. A U Magasin du sous-signé, LUNDI, le 13 du courant, sera vendu à l'encan, par Catalogue, le fond entier de VINS, EAU-DE-VIE, &c., appartenant à la succession de M. F. DE MONTREUIL, malheureusement absent de cette Province.

PRIX COURANT DE MONTREUIL 214

Table with multiple columns listing various goods like CAFE, CHARBONS, POISSONS, FRUITS, VITRES, FER, ACIER, FONDS, CRAWLEY, CAN. PILES, FERBLANC, and their prices.

APPRENTIS. On a besoin à l'imprimerie de la Revue Canadienne, de DEUX APPRENTIS. On emploiera de préférence ceux qui auraient déjà travaillé et qui se trouveraient sans emploi.



ASSOCIATION ST. JEAN-BAPTISTE. ASSEMBLEE DU COMITE.

UNE ASSEMBLEE SPECIALE DU COMITE aura lieu aujourd'hui, le 10 du courant, à 8 heures précises du soir, dans l'un des magasins vacants de JOSEPH BOULANGER, etc., rue Notre-Dame, porte voisine de l'hôtel Donegan.

EXERCICES LITTERAIRES. COLLEGE DE ST. HYACINTHE.

LES EXERCICES LITTERAIRES du COLLEGE DE ST. HYACINTHE auront lieu le 21 et le 22 du courant, en QUATRE SEANCES. Ces deux matinées commenceront à 8 heures, et celles de l'après-midi à 11 heures.

EXERCICES LITTERAIRES. COLLEGE DE L'ASSOMPTION.

LES EXERCICES LITTERAIRES du COLLEGE DE L'ASSOMPTION auront lieu le 20 et 21 Juillet en TROIS SEANCES; la première le Lundi matin à 8 heures et demi, la seconde à une heure et demi P. M., la troisième le Mardi matin à 8 heures.

SALLE DES ODD FELLOW. GRANDES ILLUSIONS SCIENTIFIQUES.

Dans le Palais Enchanté. MR. PHILIPPE. LE MAGICIEN FRANÇAIS. INFORME respectueusement les habitants de Montréal, qu'il donnera une Série de ses AMUSANTES SOULEES, à la Salle des Odd Fellows.

CE SOIR, ET LES JOURS SUIVANTS. 300 ILLUSIONS.

parmi lesquelles il choisira les plus amusantes de ses tours avec un entier changement pour chaque Soirée. Il appellera à son aide le secours des Sciences, de la Mécanique, de l'Optique, de la Pneumatique, de l'Electricité Magnétique, les propriétés Indes, la Jonglerie Asiatique, la Facination Egyptienne, la Néromancie et la Magie Ancienne et Moderne.

Table with multiple columns listing various goods like MELASSES, GRAINE, OFFRE, LARD, SPERM, SAVON, SUCRE, THES, GAMPON, IMPERIAL, HYSON, YOUNG HYSON, TWINKAY, CONGO, SOUCHONG, BOBEE.

LIVRES. D'ECOLES NATIONALES.

LES Sous-signes, dans le cours de l'année dernière ont publié par permission spéciale des commissaires de l'Education Nationale, des éditions complètes de leurs excellents livres, pour l'usage des Ecoles en Canada.

Il peut être nécessaire de mentionner pour l'information de ceux qui n'ont pu être en mesure, ou occasion de connaître ces livres, que les éditions, qui contiennent tout ce qui peut être bon et nécessaire pour l'usage des écoles communales du pays.

La série consistent dans les livres suivants: Le premier livre de leçons, Le second livre de leçons, Le troisième livre de leçons, Le quatrième livre de leçons, Le premier livre d'arithmétique, etc.

Les livres sont bien imprimés, sur d'excellent papier fort, avec de beaux caractères très lisibles, et la reliure en carton est durable pour l'usage de la salle d'école.

Le Bureau National de l'Education a publié, à des prix très réduits, une série de livres d'écoles, qui sont en usage non seulement dans leurs écoles, mais également dans de nombreuses écoles en Angleterre et en Ecosse.

Parfumerie Française et Anglaise. REÇU un grand assortiment de Parfumerie, Essences, Savons, Bains, etc. de la Manufacture de M. J. L. MAN, de Paris.

AVIS AUX VOYAGEURS.

HOTEL DU CANADA, RUE ST.-GABRIEL

M. ST. JULIEN, informé ses amis et le public que les améliorations récentes, dans le goût européen, qu'elle vient d'introduire à son établissement lui permettent d'offrir tout le confort désirable au voyageurs comme aux pensionnaires résidents.

POSITION CENTRALE.

à proximité du quartier Commercial, de la Cour de Justice, des Bureaux du Gouvernement, la vaste maison (située devant occupé par la Compagnie du Nord-Ouest,) a reçu de grandes améliorations pour assurer l'aubaine et tout le confort aux personnes qui voudraient bien continuer à en faire leur résidence.

LES FAMILLES

trouveront de spacieux appartements, bien aérés, de nos jours récemment meublés et les soins les plus attentifs. Les mets, les vins les plus recherchés seront toujours choisis avec le plus grand soin.

DES DÉPARTS

seront toujours prêts à l'arrivée et au départ des voyageurs à vapeur pour le transport des voyageurs et leur bagage.

M. ST. JULIEN offre ses plus sincères remerciements pour l'encouragement qu'elle a déjà reçu et qui lui a permis d'établir une maison spacieuse de nature à offrir tout le confort aux Dames et Messieurs (voyageant ou résidents). Montréal, 3 juillet, 1846.

SARATOGA SPRINGS.

LAFAYETTE HOUSE, BROADWAY, TOUT PRÈS DE L'EMBARCADERE DU RAIL-ROAD.

J.-B. RICARD, Restaurateur français, dont la maison a été dernièrement licenciée, prévient MM. les voyageurs qu'il vient de monter un autre établissement en face de celui qui a été détruit, et qu'il a recréé dans ce nouvel hôtel tout le confort que l'on peut désirer.

Grammaire Nationale.

Grammaire de Voltaire, de Racine, de Bossuet, de Fénelon, de J. J. Rousseau, de Buffon, de Bernadin de St. Pierre, de Chateaubriand, de Casimir de Lavigne, et de tous les écrivains les plus distingués de la France. Remarquable par sa

CENT MILLE EXEMPLES,

qui servent à fonder les écoles, et forment comme une espèce de Pantheon, ou se dit notre langue telle que la Nation l'a faite, telle que la Nation doit la parler, ouvrage éminemment classique. Par Beauchêne-Keres, 3me édition, 1 vol. grand in-8vo. — Prix 2fr. E. H. FABRE & Cie. No 3 Rue St. Vincent. 3 juillet.

UNE superbe et commode VOITURE, à louer, No. 130, rue Notre-Dame. Prix \$50. BEAUDRY & FRERE.

AVIS est par les présentes donné que les COMPAGNIES D'ASSURANCE, représentées respectivement par les Soussignés ne seront plus à l'avenir, responsables pour pertes ou dommages par le feu dans les édifices ou propriétés où l'HEURE CAMBRISE sera en usage ou emmagasiné, à moins que l'usage en ait été privilégié avant cette date; et aussi que dans tous les cas ces privilèges cesseront à l'expiration de la police. R. GERRARD, agent de l'Alliance de Londres. RYAN, CHAPMAN & Cie., agent du Globe de Londres. P. L. LETOURNEUX, secrétaire-trésorier, Assurance Mutuelle. WM. MURRAY, directeur, Assurance de Montréal. J. H. MATHIAS, agent de l'Assurance de Québec. GILLESPIE, MOFFATT & Cie., agents du Phoenix de Londres. JOSEPH JONES, agent de l'Elm et Protectionnelle d'Halifax. JOSEPH WENHAM, agent British America. Montréal, 30 juin 1846.

Department des Terres de la Couronne. Montréal, 18 Décembre 1845. VIS.—Pour être vendus, par l'ancien Public, au Palais de Justice, à Trois-Rivières, MARDI, le QUATRIÈME jour d'AOUT, mil-huit-cent quarante-six, à ONZE heures de l'avant-midi: La propriété connue sous le nom de FORGES DE ST. MAURICE, située sur la Rivière St. Maurice, District de Trois Rivières, Bas-Canada, comprenant tous les ouvrages en fer, moulins, fourneaux, marteaux, machines, remises, etc., et contenant environ cinquante-cinq acres de terre, plus ou moins. L'acquéreur pourra avoir le privilège d'acheter une quantité additionnelle de terrain adjointant (n'excedant pas trois cent cinquante acres) qu'il peut avoir au prix de sept centimes et six deniers par acre. L'acquéreur aura aussi le droit de prendre de la mine de fer, durant l'espace de cinq années, sur les Terres de la Couronne, non encore concédées dans les Fiefs St. Etienne et St. Maurice, connus comme Terrains des Forges, lequel droit cessera sur chaque partie des dits fiefs, du moment que cette partie sera vendue, concédée, ou disposée autrement par le gouvernement lequel ne sera toutefois sujet à aucune indemnité envers l'acquéreur, pour la cessation de ce privilège. Aussi, le droit (non exclusif) d'acheter de la mine des concessions de la Couronne, ou autres sur la propriété desquels les mines auront été réservées à la Couronne. Quinze jours sont alloués au présent locataire pour transporter ailleurs ce qui lui appartient. Possession sera donnée le SECOND jour d'OCTOBRE, mil-huit-cent quarante-six. Un quart du prix d'achat, sera requis au temps de la vente, le reste sera payé en trois versements égaux, annuels, avec intérêts. Les lettres patentes seront émises, lorsque le paiement sera complété. Des plans de la propriété peuvent être vus à ce Bureau. D. B. PAPINEAU, C. T. C.

Le Gazette de Canada est prêt de publier cet avis, ainsi que les autres papiers-nouvelles du Bas-Canada, dans la langue dans laquelle ils sont publiés, un fois par quinze jours, jusqu'au jour de la vente. Le Chronicle & Gazette et le Toronto Herald, sont aussi prêts de l'imprimer. Montréal, 5 Janvier 1846.

BANQUE D'ÉPARGNES

DE LA CITÉ ET DISTRICT DE MONTRÉAL.

Patron: Monseigneur l'Evêque Catholique de Montréal.

Bureau des Directeurs,

W. Workman, Président. Francis Hincks, A. LaRoque, V. Président. H. Mulholland, John E. Mills, L. H. Hollon, Jacob DeWitt, John Tully, Joseph Bourret, Damase Masson, P. Beaubien, Joseph Grenier, I. T. Drummond, Nelson Davis, H. Judah.

AVIS est par le présent donné que jusqu'à avis contraire l'INTERET qui payera cette institution sera de CINQ POUR CENT sur les Dépôts de \$50 et au-dessus, et de QUATRE POUR CENT sur les Dépôts au-dessous de cette somme.

On peut obtenir copies des Règles et Règlements, et autres informations, en s'adressant au Bureau de la Banque qui est ouvert TOUTS LES JOURS, de DIX heures à TROIS, et dans les soirées des LUNDIS et de SIX à HUIT.

Par ordre du Bureau. JNO. COLLINS, Secrétaire.

Bureau de la Banque d'Epargne, de la Cité et District de Montréal, No. 46 Grande rue St. Jacques, porte voisine de l'Orléans Hôtel. 2 juin 1846.

P. GOULET, MARCHAND TAILLEUR.

(RECEMMENT ARRIVÉ DE NEW-YORK.)

L'honneur de prévenir ses amis et le public en général qu'il a ouvert un MAGASIN et une BOUTIQUE comme MARCHAND TAILLEUR, dans la Rue St. Lambert, vis-à-vis JOS. BELLE, Ecr. Notaire, où il aura constamment en main un assortiment complet de Draps, Casimirs, Patrons de Vestes, etc., etc., etc.

Les personnes désirant fournir leur Drap seront aussi bien servis qu'il elles le prennent à son Magasin.

M. GOULET, ayant pratiqué dans les meilleurs établissements des Etats-Unis, et ayant pris des arrangements pour se procurer les nouvelles Coupes et Modes des pays étrangers, n'en cèdera à personne pour l'élégance des ouvrages qu'on voudra bien lui confier. Il fait aussi toutes sortes d'Habits Militaires. Montréal, 30 janvier, 1846.

C. GAREAU,

MARCHAND-TAILLEUR, No. 15, RUE ST. GABRIEL.

C. E. BELLE, Notaire Public, établi son Bureau, au No. 25, Rue St. Gabriel.

HOTEL DONEGANA, RUE NOTRE-DAME.

Le PROPRIETAIRE de ce MAGNIFIQUE ETABLISSEMENT, sans égal dans ce pays, en offrant au public ses remerciements pour l'encouragement libéral que son oncle (M. RASCO) et lui ont rencontré, durant les douze années qu'ils ont conduit l'établissement si bien connu sous le nom d'HOTEL RASCO, a l'honneur d'annoncer qu'il vient de se transporter dans cette

SPLENDIDE MAISON.

RUE NOTRE-DAME.

Ci-devant appartenant à Wm. Bligham Esq. et la résidence des gouverneurs les lords Durham et Sydenham; la maison a été considérablement augmentée et montée avec toutes les commodités et toutes les recherches que le confort et le luxe peut désirer. La SITUATION est centrale, à une petite distance du champ de mars, de la Cathédrale, de l'Eglise St. Jacques, du Palais Episcopal, des Banques, des Bureaux du gouvernement, du Palais de Justice et des autres établissements publics. La beauté du site, et l'élévation sur laquelle l'Hôtel est bâti, lui donne un beau coup de lumière et beaucoup d'air; il commande de tous côtés une vue excellente, magnifique de la Cité, de la Rivière, de l'Isle Ste. Hélène de la rive opposée, et du paysage si pittoresque qui l'environne.

L'établissement a été meublé de fond en comble avec des MEUBLES, TAPISSERIES, TAPIS, TENTURES etc., TOUT NOUVEAU ET DU GENRE LE PLUS SOMPTUEUX ET LE PLUS FASHIONABLE dignes de toutes les façons du PREMIER HOTEL de l'Amérique Britannique. On trouve dans la maison 6 chambres de bains et une Salle de Billard.

La TABLE sera toujours fournie de toutes les raretés de la saison, et en même temps que le propriétaire n'épargnera rien pour satisfaire ceux qui voudront bien l'honneur de leur patronage, le grand nombre de personnes que l'étendue de son établissement lui permet de recevoir, sera que ses prix et ses charges seront très raisonnables. Des voitures sont toujours prêtes à conduire les voyageurs aux Bateaux à Vapeur, aux différents endroits de départ, aux Bureaux de Stages ou Diligence, et à aller les prendre à leur arrivée. Enfin le propriétaire actuel ne négligera rien pour rendre son établissement digne du patronage libéral qu'il a déjà reçu comme successeur du Rasco.

J. M. Donegana.

Montréal 19 Juin 1846.

HOTEL DALEY.

J. H. DALEY, [CI-DEVANT DE KINGSTON.]

ÉTANT venu se fixer à Montréal, a pris cet ETABLISSEMENT si bien connu comme l'HOTEL RASCO, qu'il a entièrement remodelé, et où les voyageurs trouveront tout le confort et tout l'aubaine qui peut se rencontrer dans les principaux hôtels de ce continent.

Les Chambres à Coucher: Sont bien aérées et seront toutes en un degré suffisant de chaleur. Les Salons des Dames et des Messieurs: Sont complétés avec tout le luxe que le goût le plus élégant puisse suggérer ou que les dépenses les plus étendues puissent procurer. Aucune dépense n'a été épargnée pour mettre les meubles et arranger ces appartements, de manière à égaler les Salons de réception les plus recherchés. Les Cartes du Menu: Comprendra toujours les Mets les plus délicats que l'on puisse obtenir sur les excellents marchés de ville; et Pon croit que l'exécution du département culinaire, conduit par un Chef de Cuisine des plus habiles, ne pourra manquer de satisfaire les plus gourmets.

J. H. DALEY saisit cette occasion pour offrir ses remerciements les plus sincères de l'encouragement distingué et libéral qu'il a reçu pendant si longtemps à Kingston, et il assure ses bons amis et le public en général, qu'il se montrera toujours très empressé à donner toute son attention à leur confort. Montréal, 16 juin 1846.

Importation directe de France.

Marchandises Françaises. — Ornaments d'Eglises. — Chapeaux. — Vins. — Fromages, etc., etc.

M. LOUIS DE LAGRAVE vient de recevoir par les derniers arrivages et a maintenant à vendre aux volées de Marchandises de toutes sortes venant directement de Paris et de Lyon. Pluche noire pour chapeaux, Pluches de diverses couleurs pour moules. AUSSI A VENDRE AU MEME LIEU.—Pâtes de FOIE GRAS TRUFFES, DINDES TRUFFES, POULARDES TRUFFES, TRUFFES en bouteilles, CHAMPIGNONS; et un assortiment de divers autres articles.

M. L. D., prévient les MM. du clergé qu'il a aussi à vendre au lieu un assortiment d'ORNEMENTS D'EGLISES, brodés en Or et Soie.

VOILE pour le St. Sacrement, ECHARPES pour ditto. UN ETENDARD représentant St. Jean Bapt.

Des Statues de la Ste. Vierge, en plâtre, de 5 pieds et en composition plus petites. Ditto dorées et argentées.

Aussi attendu de jour en jour par le Concordia. CIROIRES, CALICES, OSTENSOIRES, Boîtes aux Ste. Huiles.—Porte-Dieu.

Le Soussigné, arrivant maintenant de France, à l'honneur de prévenir les Messieurs du Clergé qu'il a été nommé Agent, pour le Canada, par la MAISON ALEXANDRE, DE PARIS, pour la vente des PIANOS-ORGUES-HARMONIUMS, lesquels peuvent être très bien adaptés pour les Eglises, ayant le même son que les Orgues ordinaires, et le prix étant plus à la portée de toutes les fabriques. Deux de ces Orgues arrivent dans quelques jours dans le Concordia et pourront être examinés. AYANT été nommé Agent pour une Maison de Londres et de Birmingham pour tous les articles, argentés et dorés tant pour l'usage des Eglises, que pour des objets de table; Je me chargerai d'aider mémoire que l'on voudra bien me confier, ainsi que d'expédier toute sorte d'objets, dans cette branche, qui auront été endommagés, pour les faire remettre à neuf, et cela à des prix très modérés.

Montréal, Rue St. François-Xavier, vis-à-vis la Banque du Peuple.

FAITES ATTENTION.

TAPIS A L'HUILE, A VENDRE au magasin de M. A. LAFRANCOISE, No. 165 Marché à l'Est, 4000 verges de TAPIS FLEURIS, de papier et de grandeur variable, pour Chambre, Passage et Escaliers, ainsi que pour tables, pianos, etc., et autres Toiles, et Soies Citées pour différents usages; Toile, pour Chapeaux, Capots et Mantoux, etc.

Reçement Reçues par le Great Britain, Rory O'More, Brillannia et Erromanga.

J. L. BEAUDRY & CIE.

No. 80, Rue Notre-Dame. VIENNENT de recevoir par les vaisseaux ci-dessus, un assortiment splendide et très étendu de Marchandises de Soies et de Laines, et ils en attendent encore tous les jours par le PEAB, LADY SEATON, VIVID, et autres Vaisseaux venant de Glasgow et de Liverpool. Montréal, 12 mai, 1846.

Attendu de jour en jour par le John Reddin, Capt. Beck, venant directement de Marseille.

VIN de Port en petit quart de 30 gallons, Do de Madère, do do. Raisins, Figs, Sucre-Blanc. Savon de Castille, et diverses autres articles, Puis quelques pipes de Vin d'Espagne supérieur, — Aussi par le Thyne. — Fromage de Gruyère, Champagne de Rhinart père et fils. Do. Mouët et Chandon.

Attendu aussi sous peu. Quelques douz. de Chapeaux Français dans le meilleur goût. Tous les articles ci-haut ont été choisis par M. De Lagrave lui-même, pendant son séjour en Europe, l'Phil-ver dernier et il peut les recommander.

Nouvelle Maison d'Agence, pour Paris, Londres, &c. Rue St. François Xavier.

PIANOS-ORGUES-HARMONIUMS.

LOUIS DELAGRAVE,

Montréal, Rue St. François-Xavier, vis-à-vis la Banque du Peuple.

MAISON BEAUDRY & FRERE.

LA MAISON BEAUDRY & FRERE vient de recevoir son assortiment du printemps de marchandises de FONDS et de GOUTS, choisies avec le plus grand soin, par un des associés dans les différents marchés de France, d'Angleterre et d'Ecosse, ils ont surtout en main une belle collection de Châles de Satin et Cashmere, Etouffes à pantalons et à veste, Tapis fin, superfin, Bruxelles et Impériaux, aussi des Boutons avec la feuille d'érable et le castor. Montréal, 12 juin 1846.

LA MAISON HARKIN ET BADEAUX annonce au public l'arrivée d'un assortiment complet de Marchandises de Fonds et de fantaisies, pour le commerce du printemps, et de Vêtu. On trouvera que le NOUVEAU FONDS comprend ce qu'il y a de plus varié et de plus à la mode en fait de tissus.

IMPORTATION DU PRINTEMPS.

HARKIN & BADEAUX,

No. 140 rue Notre-Dame

Montréal, 12 juin 1846.

PELLANT & BERNABÉ

No. 130, RUE NOTRE-DAME.

FRÈS DE L'ÉGLISE ANGLAISE,

M. M. PELLANT & BERNABÉ viennent d'ouvrir leur Magasin au No. 130, Rue Notre-Dame; leur fonds se compose d'une grande variété de Marchandises d'Utilité et de Fantaisie. Ils sollicitent particulièrement l'attention du public sur leur assortiment de nouveautés et de Chapeaux de Dams, d'enfants etc, qui se compose exclusivement de tout ce qu'il y a de nouveau et de plus à la mode. Montréal 5 Juin 1846.

CHAPEAUX FASHIONABLES LONDRES

Le Soussigné vient de recevoir par le Great Britain, Palmira et Lady Seaton, VINGT CAISSES de CHAPEAUX de CASTOR, et de Soie, comprenant toutes espèces de qualités, des modes les plus récentes et dans le dernier goût. Les Marchands du Haut-Canada trouveront un assortiment complet et seront servis avec la libéralité ordinaire.

ANDREW HAYES.

Montréal, 15 mai, 1846.

Maison de Chapelier de Londres Etablie en 1837, une porte à droite de la Place d'Armes 141 rue Notre-Dame.

MAINTENANT ARRIVÉ,

Par le James Reddin Capt. Beck, venant ligne directe de Marseille et Cette.

LA cargaison consistant en Vin rouge et Blanc commun, d'une bonne qualité en 4 quart et demi barrique. Huile d'Olive en caisse. Raisins en quart de boîtes, demi boîtes et boîtes. Sucre blanc en pain. Amandes, Noix, Avelines. Vin de Champagne et une variété d'autres articles qui seront mis en ventes au commencement de la semaine prochaine, notice sera donnée du lieu et du jour de la vente. 19 Juin, 1846. L. DELAGRAVE.

MAISON A LOUER.

LA LOUER dans la Rue St. Alexandre, une Maison en pierres de taille, à deux étages. Prix \$25 pour le reste de l'année. S'adresser à LOUIS DELAGRAVE. 16 juin 1846.

PHARMACIE CENTRALE

Rue St. Paul, No. 60.

Vis-à-vis J. Roy, Ecr., marchand sur cette rue.

DÉPOT Général de Médicaments Français, à Pâtes, Produits chimiques, Parfumeries fines, etc. Consultation des Malades. DR. PICAULT, Ancien Elève des Hôpitaux de Paris. Montréal, 23 juin 1846.

O. BEAUCHEMIN, Relieur, informé ses amis et le public en général, qu'il a transporté son Atelier dans les Bureaux de la REVUE CANADIENNE, No. 18 Rue St. Vincent, mai.

SOURCES DE ST. LEON.

LES SOURCES DE ST. LEON, situés à environ 4 mille de la Rivière-du-Loup, ont été louées pour quelques années, par le Soussigné, qui prend la liberté d'informer ses amis et le public qu'il réside sur les lieux, où il est prêt à recevoir les voyageurs et à expédier l'Eau Minérale à ceux qui en demandent. Les personnes suivantes qui ont été nommées Agents en auront constamment à vendre; à Montréal, chez MM. HARKIN & BADEAUX; aux Trois-Rivières, chez MM. LARUE & CIE; et à Québec, chez M. E. GINGRAS. St. Léon, 13 mai. JOHN GRANT.

ALBUM LITTÉRAIRE ET MUSICAL DE

LA REVUE CANADIENNE.

A part de notre journal semi-hebdomadaire, nous publions une Revue mensuelle: L'ALBUM LITTÉRAIRE ET MUSICAL de la REVUE CANADIENNE. L'Album contient 32 pages de matière historique, littéraire, etc.—et au moins quatre pages de musique par mois.

Nos conditions de souscription sont: pour les villes, de payer l'abonnement à PREMIERE DEMANDE, et pour la campagne INVARIABLEMENT D'AVANCE.

Toutes lettres, communications, etc., doivent être adressées, (affranchies) aux Bureaux de la Revue Canadienne, No. 15, rue St. Vincent, porte voisine de la Minerve.

STANISLAS DRAPEAU, Chef de l'Atelier.

IMPRIMERIE DE LA REVUE CANADIENNE